



**Analytischer Bericht**  
der Gemeinderatssitzungen  
**Compte rendu analytique**  
des séances du conseil communal

No 3/2025

Sitzung vom / Séance du 13.06.2025



VILLE DE  
LUXEMBOURG  
[www.vdl.lu](http://www.vdl.lu)



multiplicity





# VILLE DE LUXEMBOURG

## COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL



**Maurice Bauer**  
(CSV)



**Lydie Polfer**  
(DP)



**Simone Beissel**  
(DP)



**Laurent Mosar**  
(CSV)



**Corinne Cahen**  
(DP)



**Patrick Goldschmidt**  
(DP)



**Paul Galles**  
(CSV)



**Pascale Krombach-  
Arend** (DP)



**Anne Kaiffer**  
(DP)



**Claude Radoux**  
(DP)



**Colette Mart**  
(DP)



**Sylvia Camarda**  
(DP)



**Robert L. Philippart**  
(DP)



**Angélique Bartolini**  
(CSV)



**Bob Biver**  
(CSV)



**Emilie Costantini**  
(CSV)



**David Wagner**  
(déi Lénk)



**Linda Gaasch**  
(Déi Gréng)



**Nicolas Back**  
(Déi Gréng)



**Christa Brömmel**  
(Déi Gréng)



**François Benoy**  
(Déi Gréng)



**Claudie Reyland**  
(Déi Gréng)



**Maxime Miltgen**  
(LSAP)



**Gabriel Boisante**  
(LSAP)



**Antonia Afonso  
Bagine** (LSAP)



**Marie-Marthe Muller**  
(LSAP)



**Tom Weidig**  
(ADR)



# ORDRE DU JOUR

## de la séance du vendredi 13 juin 2025

### EN SÉANCE PUBLIQUE

- |     |  |     |
|-----|--|-----|
| I.  | Organisation scolaire 2025-2026 : interventions des conseillers communaux  | 232 |
| II. | Projet de délimitation de zones de protection autour des captages d'eau souterraine « Tubishaff 1 » et « Tubishaff 2 » | 239 |

Vers les archives  
*livestream* des séances  
du conseil communal :



**En séance publique****I. ORGANISATION SCOLAIRE 2025-2026 :  
INTERVENTIONS DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

**Madame Colette MART (DP) :** C'est avec une certaine émotion que je prends position sur l'organisation scolaire. C'est aujourd'hui la 26e fois que je m'exprime sur ce sujet au sein du conseil communal. Cela me ramène encore plus loin dans mon histoire : mon père a été membre du conseil communal de la ville d'Esch-sur-Alzette pendant 27 ans (de 1963 jusqu'à son décès en 1990). Pendant de nombreuses années, j'ai pensé que je n'atteindrais jamais ce chiffre, mais cela fait maintenant presque 27 ans que je suis membre du conseil communal.

Après plus d'un quart de siècle au sein du conseil communal de la Ville de Luxembourg, je ne peux m'empêcher de revenir un peu sur le passé, à savoir sur mon mandat d'échevin en charge de l'enseignement. Il y a deux raisons à cela : d'une part, la fusion des écoles Rue Michel Welter et Rue du Commerce et, d'autre part, le départ à la retraite de Monsieur Honoré Gregorius, chef du Service Enseignement.

Dans mon dernier discours en tant qu'échevin, j'avais déclaré que j'avais dû me battre avec les requins. L'école Gare a fait l'objet d'un de ces combats. Au sein de la commission scolaire, les discussions étaient parfois si vives que lors d'une des dernières réunions auxquelles j'ai assisté en tant qu'échevin, plusieurs personnes m'ont dit que je me suis parfois laissée trop faire. Bien que mon successeur, Monsieur Paul Galles, ait traité ce dossier de manière calme, il y a tout de même eu un moment où la même animosité à mon égard s'est manifestée qu'à l'époque. Je n'ai donc pas pu m'empêcher de me pencher à nouveau sur la question. J'ai fait part de mes réflexions à Monsieur l'échevin Galles lors d'une conversation. Les hommes n'ont-ils pas la vie plus facile que les femmes en politique ? Ne sont-ils pas moins exposés à l'hostilité que les femmes ? Le ton employé à l'égard de Paul Galles était différent de celui qui m'était adressé, et cette différence s'est également manifestée dans d'autres dossiers. Ainsi, Monsieur Alain Jung, tant dans son rapport qu'au sein de la commission scolaire, s'est toujours battu avec acharnement contre moi et contre la commune, et le Comité de gestion se montre plus conciliant dans son rapport qu'il y a deux ans, lorsque j'étais échevin en charge de l'enseignement. Pourtant, j'ai toujours été ouverte au dialogue et, pendant mon deuxième mandat, la majorité politique était la même qu'aujourd'hui. Plusieurs personnes présentes ici au conseil communal peuvent témoigner que le ton à mon égard était tout autre.

Depuis 15 ans, il est clair que la petite école de quartier de la rue Michel Welter aurait des difficultés à continuer à fonctionner, car le nombre d'enfants n'est plus suffisant pour que toutes les classes puissent fonctionner avec un effectif normal sur le site. Le comité scolaire de l'époque avait accepté ce fonctionnement de l'école de la rue Michel Welter, car sinon, d'autres enfants auraient été inscrits dans des écoles privées. Toutefois, cela était de moins en moins justifiable en termes de contingents. Il a fallu mettre en place des classes de cycle (deux années scolaires dans une même classe), pour lesquelles il était de plus en plus difficile de trouver du personnel enseignant, car les jeunes enseignants ne trouvaient pas ces classes particulièrement attrayantes et étaient déstabilisés par une telle situation. Ayant anticipé ce problème il y a dix ans, la Ville avait prévu deux projets innovants pour l'école de la rue Michel Welter. Il s'agissait tout d'abord de créer un club de bolder dans le sous-sol du bâtiment, où les enfants du quartier de la Gare pourraient s'adonner à des activités pendant leur temps libre. Ensuite, en accord avec tous les présidents d'école, nous avons l'intention de faire fonctionner

l'école Michel Welter comme une école à journée continue, ce qui aurait également pu inciter des enfants d'autres quartiers à fréquenter cette école. Malheureusement, le projet d'école à journée continue n'a pas reçu le soutien nécessaire de toutes les parties. J'ai été choquée lorsque les représentants des parents m'ont reproché plus tard que la Ville ne s'était pas suffisamment impliquée, sachant que ce sont également des représentants des parents qui avaient contribué à l'époque à ce que le projet soit abandonné. Ce sont également des représentants des parents qui s'étaient opposés à la création d'un club d'escalade. La Ville a maintenant reçu une demande pour la création d'un club d'escalade dans le quartier. Avec le recul, je pense que le moment n'était pas encore venu pour une école à journée continue. Un tel projet a une dimension qui nécessite qu'il soit également mis en place par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, car il interfère avec le système de nos écoles de quartier et concerne plusieurs quartiers. Le projet d'une école à journée continue doit être développé dans l'intérêt de tous les enfants de la capitale et dissocié des attentes des parents d'enfants qui fréquentent une école de quartier. Je mentionne cela aujourd'hui parce que j'ai été régulièrement critiquée au sujet de l'école à journée continue, même si je me suis engagée en faveur du projet. Cependant, quelle que fût ma position, elle n'a jamais été jugée bonne. Le fait que le dossier ait évolué de manière aussi positive et inattendue est également dû au fait qu'au fil des ans, tous les partenaires de la commission scolaire sont parvenus à un consensus sur le fait qu'une « quasi-école privée » dans la rue Michel Welter pour seulement quelques enfants n'était plus justifiable. Monsieur l'échevin Galles a agi avec beaucoup de prudence au sein de la commission scolaire. Il a présenté quatre options. Finalement, à l'exception des représentants des parents des enfants fréquentant l'école de la rue Michel Welter, la grande majorité de la commission scolaire s'est prononcée en faveur d'une fusion des deux écoles. Le fait que le collège échevinal se soit rallié à la décision de la commission scolaire est un signe positif pour notre démocratie. Tous les partenaires qui se sont prononcés en faveur d'une fusion sont satisfaits. Dans le cadre du débat sur l'école de la Gare, la déclaration suivante de Madame Adam me revient toujours à l'esprit : un enfant suffisamment doué pour être admis au lycée classique peut intégrer le lycée classique depuis n'importe quelle école de la Ville. Les enseignants m'ont également répété à maintes reprises que les enfants qui obtiennent de bons résultats scolaires aident les autres enfants de la classe à progresser, et non l'inverse, comme certains le craignent. Dans ce contexte, la mixité sociale à l'école de la rue du Commerce joue un rôle important, car elle aide tous les enfants et ne nuit en aucun cas aux bons élèves. Je me suis toujours demandé comment les parents et le personnel enseignant de l'école de la rue du Commerce se sentaient lors des débats. Pour ma part, je me souviens très bien de ce que j'ai ressenti. L'école de la Gare me tient encore aujourd'hui très à cœur.

Honoré Gregorius a été le premier chef du Service Enseignement à ne pas avoir suivi de formation d'enseignant - non pas parce que le collège échevinal en aurait délibérément décidé ainsi, mais parce qu'à l'époque, aucun enseignant déchargé par le ministère n'était disponible. Nous avons engagé M. Gregorius comme chef du Service Enseignement et M. Yves Gasparet pour le domaine « Animation culturelle ». L'agitation était grande à l'époque. On aurait pu penser que les écoles de la Ville ne pourraient plus fonctionner sans enseignants aux postes de direction. Mais cela n'a pas été le cas. La créativité et l'esprit de compromis d'Honoré Gregorius, sa capacité à rassembler les personnes et les services, ont lentement mais sûrement fait leurs preuves. Beaucoup de choses ont pu être réalisées. Les projets ont toujours été élaborés en concertation avec tous les partenaires et avec moi-même. À un moment donné, les hostilités autour des deux décisions en matière de personnel se sont apaisées. Lorsque M. Paul Galles a pris ses fonctions, d'aucuns lui ont toutefois également reproché que la Ville ne recrute pas toujours les bonnes

personnes. Personnellement, je pense que le fait que les personnes proviennent de différents domaines de formation ne peut être que bénéfique pour l'ensemble. J'ai toujours pensé qu'un regard extérieur sur l'école de la Ville, tel que je l'avais en tant que journaliste, pouvait être bénéfique. Sous la direction d'Honoré Gregorius, une série d'initiatives ont pu être mises en œuvre, notamment la « Bëschpillschoul » et les « Bëschklassen ». Dans ce contexte, je me souviens encore très bien de l'enthousiasme qui régnait lorsque nous avons inauguré la première roulotte au lieu-dit Eecherfeld. Il convient également de mentionner la réforme des « études dirigées », le développement des activités de la « Haus vun der Natur » et de « Schoul dobaussen », le projet Up-Foundation dans le quartier de la Gare, la promotion des cours de natation (cycle 1 et LASEP), l'introduction d'une classe pour enfants à haut potentiel, la promotion générale de l'école publique, la communication sur l'école publique sur notre site web et sur les sites web des différentes écoles, la promotion de la numérisation dans nos écoles, le développement du projet « Makerspace », la création d'un plan de ville pour les enfants, pour ne citer que ces exemples. Honoré Gregorius a su soutenir tous ses collaborateurs et tirer le meilleur d'eux-mêmes. Je me joins aux paroles de Paul Galles et souhaite à Honoré Gregorius une retraite bien méritée. Je souhaite à sa successeuse, Madame Rosa Estanqueiro, beaucoup de joie et de succès dans ses nouvelles fonctions.

J'ai lu les différents rapports avec grand intérêt. J'ai pu constater que beaucoup de choses se poursuivent dans la continuité, mais aussi que de nouvelles priorités sont sans cesse fixées et que des réponses sont recherchées aux questions qui se posent à notre époque moderne. Je voudrais mentionner quelques projets innovants qui me semblent très importants.

Dans le rapport de Monsieur Yves Gasparet, il convient de citer le projet relatif à la pression esthétique et aux réseaux sociaux („Schönheitsdruck und soziale Medien“) de l'association CID-Femmes, un projet qui nous a été présenté dans le cadre d'une commission conjointe.

J'ai été touchée. Ce projet explique comment les enfants sont déjà influencés par les soi-disant idéaux de beauté, comment ils développent des complexes d'infériorité à cause de leur apparence et de leur corps. Un corps sain, une alimentation équilibrée et l'activité physique devraient être les critères de la beauté. Il a également été souligné que le regard que les adultes portent sur les enfants, que les parents portent sur leurs enfants, influence l'estime de soi des enfants et que le regard des adultes change en fonction de l'enfant. Il se peut qu'un enfant handicapé, un enfant timide ou un enfant d'une autre couleur de peau reçoive moins d'attention, qu'il soit perçu différemment des autres enfants. L'ancienne conseillère communale Ana Correia da Veiga a très bien exprimé cette expérience dans un article du magazine « Forum », où elle écrit qu'en lisant un livre de l'auteure Maya Angelou, elle a pris conscience qu'en tant que petite fille noire, elle était acceptée différemment à l'école et que c'est une histoire tacite que l'on porte en soi. Malheureusement, les moqueries sont encore fréquentes à l'école. Elles portent souvent sur l'apparence des enfants, leurs vêtements, leur retard scolaire, leur domicile peu attrayant où ils ne peuvent pas inviter leurs amis. Les problèmes de harcèlement et d'exclusion sont exacerbés par les réseaux sociaux, où des photos sont publiées sur Facebook, Tiktok et Instagram. Les conflits sont ainsi rendus publics et les enfants doivent souvent les gérer seuls. Il convient donc de saluer l'initiative du service médical scolaire qui propose des cours de formation continue sur ce sujet. Le service médical scolaire s'efforce également de promouvoir l'éducation sexuelle. Celle-ci devient plus complexe à une époque où les enfants peuvent être confrontés à des images qu'ils ne sont pas en mesure de comprendre. En outre,

toute éducation est importante dans le sens où les enfants doivent apprendre à protéger leur corps et à dire non quand c'est nécessaire. Il existe encore tant de tabous, un défi qui ne cesse de croître dans une société où de nombreuses cultures se côtoient.

Pour le futur quartier du Kuebebiërg, un nouveau modèle scolaire moderne est en cours d'élaboration, avec des possibilités de « Schoul dobaussen ». Nous constatons également que notre service Technolink explore constamment des voies innovantes, modernise ses procédures et veille à ce que nos écoles soient à la pointe de la technologie. Mon fils, qui est enseignant, me dit qu'il ne peut imaginer qu'il existe une autre ville au monde où les classes et les enfants bénéficient d'une offre aussi riche qu'à Luxembourg. Je soutiendrai bien sûr l'organisation scolaire 2025/2026 et souhaite à toutes les personnes concernées, aux enseignants, aux éducateurs, au personnel administratif et aux responsables politiques beaucoup de succès et d'engagement.

**Madame Emilie COSTANTINI (CSV) :** Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement Monsieur l'échevin Galles de sa présentation détaillée et engagée de l'organisation scolaire 2025/2026. Mes remerciements vont également à tous les services qui participent à ce travail complexe et important. Votre coopération et votre engagement garantissent à nos enfants un bon environnement scolaire. L'organisation d'une nouvelle année scolaire représente toujours un défi de taille et il est important que nous, en tant que commune, puissions compter sur le professionnalisme et l'engagement nécessaires. Dans ce contexte, j'aimerais soulever quelques questions. Comment la cohabitation entre l'école et le foyer scolaire sera-t-elle organisée à l'avenir ? Existe-t-il des mesures de coordination spécifiques ou des adaptations structurelles à cet égard ? Comment pouvons-nous impliquer davantage les enfants dans la vie de leur quartier, que ce soit par le biais de projets scolaires ou de partenariats avec des acteurs locaux ? Il serait souhaitable que les enfants se sentent encore plus comme des membres actifs de leur communauté.

En tant que mère d'une fille de onze ans, je constate au quotidien à quel point le quartier dans lequel vit un enfant est important pour lui. Les enfants ont des amis à l'école, mais il y a également des enfants du voisinage chez qui ils peuvent se rendre spontanément, avec lesquels ils peuvent jouer, se promener ou aller manger une glace. Cela aide les enfants à devenir autonomes. La vie dans le quartier renforce la cohésion et la bien-être de nos enfants, et nous devons continuer à la promouvoir. Merci à tous les acteurs pour le travail précieux qu'ils accomplissent.

**Madame Christa BRÖMMEL (déj gréng) :** Le terme « organisation scolaire » reflète-t-il réellement ce dont il s'agit ? La loi prévoit que le conseil communal décide de la répartition des 11.367 heures d'enseignement que le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE) met à disposition pour l'enseignement de 5.674 enfants pour l'année scolaire 2025/2026. Depuis des années, nous nous penchons sur le calcul de ces heures d'enseignement et sur leur répartition, afin que cette dernière soit équitable et équilibrée, que le fonctionnement de l'école soit optimal, que les classes ne soient pas trop grandes et que davantage d'heures puissent être consacrées aux enfants qui ont plus de difficultés d'apprentissage.

Cependant, l'école a également d'autres fonctions. À mon avis, l'école fondamentale doit remplir trois autres fonctions. Les enfants doivent atteindre un objectif éducatif. L'école contribue également à la cohésion sociale, à la cohabitation à l'école et dans le quartier. L'école est enfin et surtout un facteur d'intégration, en particulier pour les personnes qui

ne sont pas nées à Luxembourg-Ville ou au Luxembourg et qui n'y ont pas grandi. La discussion sur la répartition du contingent est donc certes importante, mais elle n'est pas le seul élément pertinent dans l'organisation scolaire.

Je salue toute proposition et toute initiative visant à développer un autre mode de calcul lié à l'indice social, afin que les heures attribuées à la Ville prennent en compte les besoins des écoles et des élèves. En commission scolaire, cela a été qualifié d'objectif à atteindre. Quand pouvons-nous espérer les premières propositions sérieuses et quand pourraient-elles être mises en œuvre ?

À mon avis, il est inacceptable que ni la commission scolaire ni le conseil communal ne jouent cartes sur table. Nous manquons de données pour pouvoir évaluer correctement les besoins des différentes écoles ou classes. La première mission de l'école est d'atteindre l'objectif éducatif fixé, une mission qui est également prioritaire aux yeux des parents. Les résultats des épreuves standardisées des cycles d'apprentissage 2.1, 3.1 et 4.1 ainsi que les résultats des tests d'orientation du cycle d'apprentissage 4.2, dont dispose le MENJE, fournissent des informations sur le niveau de performance des différentes écoles et classes. Le Service Enseignement a pu consulter ces données. La commission scolaire a également besoin de ces résultats lors de la discussion sur l'organisation scolaire. M. l'échevin Galles n'a pas souhaité partager ces résultats avec nous, peut-être par crainte que cela ne conduise à un classement des écoles et ne renforce le tourisme scolaire. Un autre point de vue est tout à fait possible – aussi, parce qu'il me semble que le classement est de toute façon connu. Une information transparente fournirait les arguments nécessaires pour investir nettement plus de ressources ou envisager d'autres améliorations là où les résultats scolaires ne sont pas « à la hauteur », et ainsi gagner la confiance des parents.

Mon prédécesseur au sein de la commission scolaire, Carlo Back, a toujours souligné, en se référant à l'étude Hattie, qu'un enseignement de qualité repose avant sur la qualité des enseignants. Je suis bien sûr loin de dire que les enseignants travaillant à Luxembourg-Ville ne soient pas compétents, mais nous constatons chaque année les mêmes problèmes : de nombreux postes restent vacants et de nombreux jeunes enseignants, qui manquent forcément d'expérience, entrent en fonction. L'ancienneté continue de déterminer le choix d'une classe particulière, de sorte que des enseignants peu expérimentés peuvent se retrouver à la tête de classes difficiles et doivent faire face à des situations exigeantes. Il se peut aussi que leur classe soit reprise par un enseignant ayant plus d'ancienneté. À mon avis, le fait qu'environ 20 classes ne soient pas reprises par l'enseignant qui les avait dirigées l'année dernière (1.1., 2.1., 3.1., 4.1.) constitue également un problème.

Comme l'année passée, il y a à nouveau de nombreux postes vacants, notamment à l'école de Kirchberg, ce qui rend difficile l'instauration d'une continuité et d'une stabilité au sein de l'équipe enseignante, qui constituent finalement la base du bon fonctionnement d'une école. Dans ce contexte, je voudrais savoir comment le collège échevinal entend répondre aux demandes du Comité de cogestion en faveur d'une école publique plus attrayante. Il faut reconnaître au Comité de cogestion le mérite de ne pas se concentrer en premier lieu sur des questions telles que les vignettes de stationnement, mais de porter ses revendications sur des thèmes tels que des infrastructures scolaires bien pensées d'un point de vue pédagogique, la rénovation des bâtiments scolaires anciens, la mise à disposition de matériel de jeu pour le cycle d'apprentissage ainsi que des chaises et des bancs de qualité.

À notre avis, il est important que les enseignants, qui sont les experts en matière d'enseignement, soient associés à la planification des nouveaux bâtiments scolaires. Pourquoi ne

pas impliquer également les enfants ? C'est également une revendication du Comité de cogestion. À cet égard, j'ai été surprise d'apprendre que cela n'avait pas très bien fonctionné dans le cadre du projet de nouveau bâtiment scolaire à Gasperich (cycle d'apprentissage 1), dans la mesure où le personnel enseignant n'a été consulté qu'après coup. Cela a-t-il entraîné un retard supplémentaire dans le projet ? Il devrait être facile de développer une approche qui implique le personnel enseignant dans la planification en temps utile. Nous savons tous qu'il est frustrant pour tous les acteurs de devoir apporter des modifications à un projet déjà bien avancé.

Une école fondamentale publique fréquentée par seulement 50 % des enfants en âge scolaire résidant dans la ville ne peut remplir la deuxième (cohésion sociale) et la troisième fonction (facteur d'intégration) que j'ai mentionnées. Or, ces deux fonctions revêtent une importance particulière dans la ville de Luxembourg. Je ne peux donc m'empêcher de critiquer l'attitude du collège échevinal DP-CSV en fonction, qui ne trouve rien à redire au fait que près de 50 % des enfants ne fréquentent pas l'école fondamentale publique. Cette situation ne devrait guère changer tant que les écoles privées pourront faire de la publicité dans le City Magazine, sans que l'on y trouve de publicité équivalente pour l'école publique de la Ville. Tant que l'école publique n'organisera pas plus souvent une journée portes ouvertes permettant aux parents de découvrir l'école, et tant que les besoins en matière de garde après l'école ne seront pas couverts, les parents continueront d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées – mais uniquement ceux qui en ont les moyens financiers. Cela crée un fossé socio-économique.

Dans une motion que j'ai déposée, nous demandons que nos 19 écoles organisent au moins une fois par an une journée portes ouvertes destinée aux parents des enfants qui habitent dans le secteur scolaire concerné. Une journée portes ouvertes doit être bien préparée et faire l'objet d'une communication adéquate. Le personnel scolaire et les élèves doivent être impliqués. Une journée portes ouvertes doit donner envie de fréquenter notre école publique. Chaque école devrait se présenter sur un site Internet avec son PDS et son PEP. Ces mesures me semblent d'autant plus importantes qu'un nouveau modèle d'alphabetisation sera mis en place, ce qui implique une plus grande ouverture aux parents non luxembourgeois, qui doivent également savoir ce que notre école publique a à offrir.

#### Motion

« Le Conseil communal de la Ville de Luxembourg,

considérant

- que l'école publique contribue à la mixité sociale et est un facteur d'intégration ;
- que seulement un peu plus que 50 % des enfants vivant en ville fréquentent une école publique ;
- que le phénomène du tourisme scolaire affaiblit certaines écoles de quartier ;
- que l'introduction progressive de l'alphabetisation en français peut motiver des parents à choisir l'école publique ;
- que la Ville de Luxembourg connaît un taux de 70,13 % (31.12.2024) de personnes non-luxembourgeoises et que ces personnes ne sont souvent pas familiarisées avec le système scolaire du Luxembourg ;

invite le Collège échevinal

- à organiser des événements portes ouvertes dans toutes les écoles publiques de la Ville permettant la découverte des lieux, l'échange avec les enseignants, la présentation d'autres services en lien avec l'école ;
- à associer la communauté scolaire à l'élaboration d'un concept de portes ouvertes et à sa mise en œuvre ;
- à soutenir l'organisation et la réalisation de tels événements en y associant d'autres services de la Ville, notamment le service communication et le service marchés et fêtes ;
- à faire une évaluation quantitative et qualitative de ces événements. »

Maintenant, quelques remarques concernant la fusion annoncée entre l'école de la rue Michel Welter et l'école de la rue du Commerce. Il faut se réjouir du fait que Monsieur l'échevin Galles ait enfin pris une décision et mis fin à la politique en zigzag de ces dernières années. Je soutiens cette décision. Pourquoi la décision concernant cette fusion n'a-t-elle été prise que peu avant la fin de l'année scolaire ? Cela contrarie à juste titre de nombreux parents.

Bien que cela ait été promis depuis des années par les échevins en charge de l'enseignement successifs, rien n'a encore été fait pour améliorer l'attractivité de l'école de la rue du Commerce. Année après année, nous entendons dire que le réaménagement de la cour de l'école est une priorité – sans résultat. Le bâtiment n'est pas une vitrine pour l'école publique, la cour d'école et les alentours non plus. Le fait que le collège échevinal mise maintenant sur des partenaires externes, tels que les « Baupiloten » et l'Up-Foundation, ainsi que sur le projet « MEGARE », ne peut pas masquer l'inaction de la Ville sur de nombreux points. Des mesures sont désormais prises pour rassurer les parents, mais ceux-ci devront encore patienter longtemps avant que le nouveau complexe scolaire ne soit construit dans la rue Adolphe Fischer. Le plan pluriannuel pour les infrastructures scolaires ne mentionne plus l'année 2029, mais l'année 2032 ! C'est pourquoi il faudra enfin faire des efforts importants pour renforcer l'école de la rue du Commerce et éviter que le nombre d'enfants inscrits dans d'autres écoles ne continue d'augmenter. Quel est le nombre d'enfants en âge scolaire vivant dans le quartier de la Gare ? Combien d'entre eux fréquentent notre école publique ? Combien seront-ils l'année prochaine ? Il faudra suivre cette évolution de près.

Monsieur l'échevin Galles a soulevé une série de points intéressants qu'il avait déjà mentionnés l'année passée : une plus grande participation des enfants, un lien plus étroit entre l'école et le foyer scolaire, une meilleure coordination au niveau des services responsables des cours d'école. Je regrette l'absence de résultats concrets, ce qui est décevant, car j'étais plutôt optimiste l'année passée et j'espérais un vent nouveau dans la politique scolaire de la Ville.

En ce qui concerne les PEP (plans d'encadrement périscolaire), je regrette l'absence d'objectifs clairs. À la lecture des 19 PEP, on constate de grandes différences. Dans certaines écoles, le personnel enseignant et le personnel du foyer scolaire sont en bonne voie pour instaurer une collaboration plus étroite dans l'intérêt de l'enfant. Ils cherchent et trouvent du temps à consacrer ensemble, mènent des projets communs et se soutiennent mutuellement. Une personne du Service Enseignement accompagne cette collaboration et soutient les deux acteurs. Néanmoins, il serait important de fixer des objectifs minimaux pour cette collaboration souhaitée entre l'école et le foyer scolaire. Cela faciliterait également le travail des deux partenaires dans cette direction.

Je voudrais aborder maintenant le plan pluriannuel pour les infrastructures scolaires. En 2025, des travaux de rénovation

doivent commencer dans seulement deux bâtiments scolaires. Le bâtiment scolaire du quartier du Kirchberg sera enfin achevé. Sinon, rien n'est prévu jusqu'en 2027. D'autres projets ne démarreront donc qu'en 2027, la plupart d'entre eux ne devant pas être achevés avant 2029 ou 2031/2032. Le plan pluriannuel ne prévoit pas non plus de programme de réaménagement des cours d'école. D'année en année, on essaie de nous rassurer. Dans le plan pluriannuel, je regrette l'absence d'informations sur la manière dont nos bâtiments scolaires existants seront rénovés dans le cadre des mesures d'adaptation au changement climatique.

L'année passée, Monsieur l'échevin en charge de l'Enseignement a décidé d'exclure les foyers scolaires de l'organisation scolaire. Depuis lors, il n'y a plus eu de plateforme de discussion à ce sujet au sein du conseil communal, bien que ce domaine, qui concerne plusieurs milliers d'enfants et leurs familles, soit étroitement lié à l'organisation scolaire, notamment en ce qui concerne l'utilisation commune des locaux dans le cycle d'apprentissage 1. Des chercheurs dans le domaine de l'éducation soulignent que l'éducation non formelle soutient l'éducation formelle et contribue ainsi à la réussite scolaire. C'est également l'avis de la plupart des parents. Je ne comprends donc pas pourquoi nous ne traitons pas ces deux domaines ensemble. Y aura-t-il à nouveau des listes d'attente dans les foyers scolaires pour l'année scolaire 2025/2026 ? Si tel est le cas, combien d'enfants seront concernés dans les différents quartiers ? Quelles mesures le collège échevinal envisage-t-il de prendre pour réduire ces listes d'attente ? Est-il exact que les parents à la recherche d'un emploi n'ont pas droit à une place en foyer scolaire pour leur enfant ? Or, les demandeurs d'emploi en ont besoin. L'année dernière, j'avais demandé un premier bilan concernant l'aide aux devoirs. Ce bilan a-t-il été établi ? Quels en sont les résultats ? Quels sont les résultats de l'enquête de satisfaction des parents menée l'année passée ? Quand un guichet unique pour les inscriptions sera-t-il mis en place ?

Les différents rapports d'activité sont disponibles. L'idée d'une « résidence d'artiste » à l'école est à saluer. Comment cette activité culturelle sera-t-elle organisée concrètement ? Dans quelles écoles un tel projet sera-t-il mis en œuvre ? Comment les activités culturelles seront-elles organisées dans le contexte de l'augmentation du nombre d'élèves et de la taille des classes ? Je souhaiterais que nous recevions un aperçu des activités culturelles, indiquant le nombre des classes de chaque cycle ayant participé aux différentes activités. Que pense le collège échevinal de la proposition d'introduire pour les élèves une sorte de carnet d'activités culturelles dans lequel seraient consignées les différentes activités culturelles auxquelles ils ont participé avec leur classe et qu'ils pourraient conserver à la fin de leur scolarité primaire ? On pourrait peut-être y joindre un billet d'entrée pour une activité culturelle, afin d'inciter les enfants à rester intéressés par la culture.

Le service Technolink souhaite une augmentation de ses effectifs. Quelle est la position du collège échevinal à ce sujet ? Pourquoi le Makerspace, un espace créatif et multidisciplinaire pour les enfants et les jeunes, n'a-t-il pas encore ouvert ses portes ?

Monsieur l'échevin Galles a annoncé la création d'un forum des parents. Comment l'école des parents et le forum des parents se compléteront-ils à l'avenir ?

Le rapport du service de médecine scolaire soulève un certain nombre de défis. Il fait état d'une détérioration de la santé mentale des enfants et d'un manque d'activité physique. La présence et l'utilisation des nouveaux médias jouent également un rôle à cet égard. Le travail de prévention me semble donc important. Combien de classes utilisent l'offre de « Bee secure » ? Combien d'enseignants et d'éducateurs ont suivi une formation « Bee secure », afin de soutenir le travail quotidien du service médical scolaire ? Je continue à m'engager

en faveur d'un renforcement de l'éducation sexuelle. Ces deux thèmes pourraient également être intégrés au niveau des PEP, car ils sont indispensables dans le cadre du travail de prévention visant à aider les enfants à ne pas être victimes de violence et d'abus.

Je tiens à remercier tous les services de leur travail. Il n'est pas possible d'aborder tous les domaines. L'important est que les différents services existent et qu'ils travaillent de manière coordonnée dans l'intérêt des enfants. Je voudrais conclure en remerciant le Service Enseignement pour son engagement. Le Service Enseignement s'efforce toujours de répondre à mes questions et de me fournir des explications. Je tiens à remercier M. Honoré Gregorius de sa bonne coopération, son contact personnel et je lui souhaite une agréable retraite bien méritée. J'espère qu'il trouvera un successeur digne de lui. Par « digne », j'entends une personne qui possède également des compétences dans le domaine pédagogique.

Monsieur l'échevin Galles a souligné que de nombreuses compétences relèvent désormais du MENJE et non plus de la Ville. Je pense avoir expliqué dans mon intervention qu'il reste encore une grande marge de manœuvre pour la commune et surtout de nombreux défis à relever par le collège échevinal DP-CSV : renforcement de l'école publique, utilisation meilleure et plus adaptée des ressources sur la base des faits et des données connus ; construction d'écoles et de foyers scolaires, modernisation des cours d'école et démarrage des travaux en temps voulu, afin que nous disposions de bâtiments attrayants qui favorisent l'apprentissage et l'enseignement. Tout cela contribuerait à offrir à chaque enfant une bonne éducation, à renforcer la cohésion sociale et le vivre-ensemble à l'école et dans le quartier, et à favoriser l'intégration de nos concitoyens étrangers.

Je voudrais conclure par une citation d'Astrid Lindgren : „Wie die Welt von morgen aussehen wird, hängt in großem Maß von der Einbildungskraft jener ab, die gerade jetzt lesen lernen“ (« Le monde de demain dépend en grande partie de l'imagination de ceux qui apprennent à lire aujourd'hui »). Je souhaite que l'école de la Ville contribue à ce que chaque enfant sache bien lire, écrire et compter et apprenne beaucoup d'autres choses.

Je remercie Monsieur l'échevin Paul Galles de son travail et ses explications et j'attends avec impatience ses réponses.

**Madame Pascale KROMBACH-AREND (DP)**: Je tiens également à remercier les différents services, le Service Enseignement, le service Technolink et le Service Foyers scolaires pour le travail important et précieux qu'ils ont accompli au service des enfants au cours de l'année scolaire 2024/2025. Je tiens également à remercier chaleureusement Monsieur l'échevin Galles de son engagement et de sa présentation détaillée de l'organisation scolaire 2025/2026. Il a une nouvelle fois démontré à quel point ce dossier lui tient à cœur. Mes remerciements s'adressent également à tous les enseignants pour leur engagement quotidien, dans un contexte marqué par des défis toujours plus grands en raison de l'énorme diversité de notre population scolaire et d'une bureaucratie souvent inutile. Je tiens également à remercier tous les membres de la commission scolaire et tous ceux qui ont participé aux nombreuses réunions de la commission, notamment la direction régionale, le MENJE et les différents présidents d'école. Je tiens à remercier tout particulièrement Honoré Gregorius pour le travail professionnel et précieux qu'il a accompli pendant toutes ces années au Service Enseignement de la Ville. Ce fut toujours un grand plaisir pour moi de travailler avec lui au sein de la commission scolaire. Je souhaite à Monsieur Gregorius une retraite heureuse et active et à sa successeure beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Le thème de l'école reste un sujet qui m'intéresse particulièrement. Les enfants sont notre avenir et l'école publique

joue un rôle important dans l'intégration, car c'est là que se construisent les bases de notre vie en société. Même si le programme scolaire relève de la seule compétence du MENJE, la commune a une grande influence sur les infrastructures scolaires et l'offre d'activités parascolaires.

La santé mentale des enfants, la violence physique et psychologique sont des sujets qui me tiennent particulièrement à cœur et auxquels nous devons accorder davantage d'attention à l'école. Dans la société actuelle, nos enfants sont de plus en plus soumis à d'énormes attentes, à la concurrence et à la pression de la performance, ce qui a un impact considérable sur leur santé mentale. Les causes de ce stress peuvent être multiples : l'évaluation scolaire, la peur de l'échec ou encore la comparaison constante avec les autres enfants. On sait également que la numérisation et surtout les réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Snapchat, etc.) exposent nos enfants très tôt aux nouvelles, aux fake news et au cyberharcèlement. Tout cela est difficile à gérer pour les enfants, et leur santé mentale en souffre. Nous avons affaire à la première génération qui a grandi avec les médias numériques, et nous devons réfléchir au niveau communal à la manière dont nous pouvons mieux réagir. Je ne peux donc que me réjouir que cette question soit enfin abordée par le MENJE et qu'une interdiction générale des téléphones portables soit introduite à l'école. Parallèlement, il est important d'encourager les parents à créer des zones sans téléphone portable à la maison, afin de permettre à nos enfants de profiter de loisirs équilibrés avec moins de pression. Au niveau communal, nous devons également continuer à réfléchir à la manière dont nous pouvons mieux équiper nos écoles et éradiquer la violence de nos établissements scolaires.

Monsieur l'échevin Galles a évoqué le projet « *Bewegtes Lernen* », mis en place à l'école de Rollingergrund, et a souligné que le stress pourrait être réduit grâce à davantage d'activité physique dans la vie scolaire quotidienne. Il serait souhaitable que ce projet puisse être étendu à d'autres écoles. Le plan de ville pour enfants est un projet important mis en œuvre cette année. Il s'agit d'un plan interactif de la ville de Luxembourg qui indique, du point de vue des enfants, les endroits intéressants, mais aussi les points dangereux, dans le but d'améliorer la sécurité et la qualité des infrastructures publiques. Il s'agissait d'une implication très précieuse de nos enfants et il est important maintenant que nous les associons dans tous les autres projets scolaires (paysages éducatifs, réaménagement des cours d'école, etc.) et que nous leur donnions ainsi la parole.

Enfin, je me réjouis qu'après toutes ces années nous ayons enfin réalisé la fusion de l'école de la rue du Commerce et de l'école de la rue Michel Welter et que cette dernière soit désormais disponible pour d'autres projets intéressants. Cette décision était attendue depuis longtemps, non seulement en raison de la perte en termes d'heures d'enseignement, mais aussi en vue de notre futur « *Bildungshaus* » au quartier de la Gare.

**Madame Angélique BARTOLINI (CSV)** : Je tiens tout d'abord à remercier M. Galles pour ses explications sur le dossier de l'alphabétisation, qui touche à un enjeu fondamental de cohésion sociale et d'égalité des chances. Ce projet est entamé par le MENJE, et vous avez évoqué que la commune pourra mettre à disposition son aide. Même si le projet ne débutera que l'année prochaine au niveau national, et même si vous avez dit que ce ne sera que la prochaine organisation scolaire qui mettra le projet Alpha au centre, vous comprendrez que ce projet m'intéresse particulièrement.

Depuis 2022, le projet « Alpha – Zesumme wuessen » expérimente une approche plus souple et plus inclusive de l'alphabétisation à partir du cycle 1 de l'école fondamentale en offrant aux parents le choix entre une entrée en lecture et écriture par le français ou par l'allemand.

Cette initiative concerne actuellement 4 communes pilotes : Differdange, Dudelange, Larochette et Schifflange. Elle mobilise des ressources pédagogiques, des formations d'enseignants via l'IFEN ainsi qu'un accompagnement scientifique assuré par l'Université du Luxembourg.

Les premiers résultats publiés en 2024 sont encourageants. Les enfants alphabétisés en français montrent des progrès notables en compréhension orale. Les familles se disent mieux armées pour accompagner leurs enfants. Les résultats en mathématiques et en compréhension de la langue luxembourgeoise sont similaires à ceux des classes classiques. Néanmoins, plusieurs éléments méritent d'être approfondis ou questionnés dans une optique d'amélioration continue. Comment garantir une vraie liberté de choix linguistique dans les petites écoles de la ville, où les ressources humaines sont limitées ? Ne risque-t-on pas d'y imposer un seul parcours, faute de ressources, limitant ainsi la promesse de diversité ? Ensuite, face aux craintes exprimées par certaines personnes concernant une fragmentation linguistique, voire sociale, de l'école publique, la question se pose : Quelle garantie voyez-vous pour que cette différenciation ne devienne pas un facteur d'exclusion ou de hiérarchisation implicite, d'autant plus que la Ville essaie de créer une grande unité dans une grande diversité ?

M. Galles a annoncé une généralisation du projet Alpha dès 2026/2027 au cycle 1, avec un déploiement progressif jusqu'en 2032. Cela présuppose une planification solide, aussi de la part de la Ville. Enfin, si l'ambition du projet est de répondre à la diversité culturelle et linguistique de notre société, ne serait-il pas utile d'ouvrir à terme une réflexion sur d'autres langues d'alphabétisation, telles que l'anglais, qui est déjà la langue d'usage quotidien pour beaucoup d'enfants.

En résumé, la Ville soutient un projet ambitieux et cohérent, avec une volonté d'adaptation de l'école aux réalités du pays. Je salue cette démarche, mais l'exigence d'inclusion implique aussi une vigilance sur les moyens accordés dans l'évaluation continue et sur la transparence à chaque étape du déploiement. Pourriez-vous nous dire comment vous entendez garantir cette équité et cette clarté dans le futur ?

**Monsieur Robert PHILIPPART (DP) :** Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement M. Galles pour sa présentation du projet d'organisation scolaire 2025/2026 le 2 juin dernier. La présentation était bien structurée et a été faite avec beaucoup d'engagement. On pouvait sentir la passion de Monsieur l'échevin Galles pour ce sujet. Je remercie également tous les services et les différentes commissions qui ont accompli un travail remarquable. J'ai particulièrement apprécié l'approche consistant à associer l'école à la transmission des valeurs de respect, de tolérance, de justice, mais aussi de discipline et d'éducation à la protection du climat. Les enfants sont l'avenir.

La qualité de l'école est un fil rouge qui se retrouve dans les différents rapports d'activité. Je tiens à remercier tous les enseignants, psychologues, médecins et ingénieurs qui participent aux divers cours de formation continue et se tiennent informés des dernières évolutions. Je remercie tout particulièrement le personnel enseignant qui a suivi les cours de musique au Centre Verdi. Cela souligne leur engagement personnel dans leur travail. Il serait intéressant de voir comment rendre plus attrayantes les carrières dans l'enseignement, afin d'attirer davantage de candidats aux postes vacants.

Les explications de M. Galles ont montré à quel point le collège échevinal met en œuvre de manière cohérente sa déclaration échevinale pour la période 2023-2029. Des progrès rapides sont notamment constatés dans le domaine des infrastructures des quartiers. Il s'agit d'investissements importants qui améliorent la qualité de vie des enfants et profitent à l'école, mais qui soutiennent également le secteur de

la construction et l'artisanat, dont nous savons qu'ils tournent encore au ralenti. Il est réjouissant de constater qu'un deuxième bâtiment scolaire est prévu dans le quartier de Kirchberg, sachant que le Fonds Kirchberg prévoit la construction de 7.000 logements dans ce quartier d'ici 2030, dont 500 sont déjà en cours de réalisation. Existe-t-il des projets liés aux infrastructures scolaires dans les domaines du sport en plein air et des piscines ?

Je tiens à saluer le développement rapide de l'offre Pedibus au cours des deux années passées. Compte tenu de la difficulté de trouver suffisamment de bénévoles pour accompagner les enfants, je me suis demandé si la Ville avait déjà contacté l'Agence du bénévolat pour lui demander de l'aide. Quelles sont les qualifications requises pour accompagner les enfants en toute sécurité sur le chemin de l'école ? Il est réjouissant d'apprendre que le développement de chaque enfant et de chaque classe peut être suivi. Il est important de garantir une école performante et un niveau scolaire équitable dans tous les quartiers. Il n'est pas acceptable que les quartiers soient mis en concurrence les uns avec les autres.

Dans le domaine du développement numérique, je ne peux que saluer le travail des services Technolink et TIC. Comme la technologie évolue rapidement, y compris dans le domaine pédagogique, il est important que l'équipe technique soit renforcée (par des techniciens supplémentaires et un ingénieur-coordonateur). Aucun poste supplémentaire n'a été créé dans ce domaine si important depuis 10 ans. Il serait souhaitable que le projet « Makerspace » soit mené à bien de manière cohérente.

En ce qui concerne l'enseignement musical, l'utilisation des nouveaux médias est particulièrement bienvenue. C'est précisément le caractère interactif qui permet à une classe de se souder. La fête d'adieu à la fin du cycle d'apprentissage 4.2 et l'hymne composé par les enfants montrent l'efficacité de cette approche. Il est également intéressant que les classes puissent visiter l'administration communale. La politique et l'administration doivent être proches des citoyens et les enfants doivent apprendre qu'ils font partie de la société et qu'ils peuvent s'y investir. Le plan de ville pour enfants constitue une initiative importante dans ce contexte. Des travaux ont déjà été réalisés dans ce sens dans le cadre du projet MEGARE. Il est possible de s'appuyer sur ces expériences pour obtenir un retour encore plus important qu'auparavant.

J'ai lu avec grand intérêt le rapport du département « Animation culturelle ». Je tiens à féliciter tous les acteurs qui ont rendu possible la mise en place des nombreux ateliers et stages. Les activités organisées en collaboration avec la Fondation LUCA (Luxembourg Center for Architecture) et l'Up-Foundation permettent aux enfants de découvrir leur quartier, de s'y ancrer visuellement et de s'y sentir intégrés. Dans ce contexte, je regrette toutefois que l'on ne profite pas de l'offre « Unesco4Kids », qui permet aux enfants de découvrir les spécificités de notre patrimoine mondial. Ce projet suit une pédagogie élaborée dans le cadre de la Convention du paysage européen. Les enfants peuvent découvrir la ville avec leurs sens - ils peuvent la toucher, l'écouter, la sentir. L'offre du LCTO s'adresse aux classes de l'enseignement fondamental.

L'art dans l'espace public est important. Je souhaiterais que les classes puissent installer chaque année, pendant plusieurs mois, une œuvre d'art en 3D dans l'espace public. Les enfants s'identifient à l'œuvre d'art qu'ils ont créée et à leur classe, et se perçoivent comme des acteurs culturels. Les adultes apprennent à apprécier l'art créé par les enfants. Les enfants se souviendront toute leur vie d'avoir créé ensemble une œuvre d'art exposée dans l'espace public. De telles activités créent un lien entre les enfants et leur quartier et constituent un projet interactif et communautaire.

Le programme du département « Activités nature » est varié et impressionnant : environ 5 000 enfants ont participé à 348 activités. Le rallye nature à Kockelscheuer est une initiative intéressante, notamment parce qu'elle associe la sensibilisation à la nature et l'univers sonore. La nature est également faite de sons. Le lien entre la nature et la musique favorise la perception de l'expérience vécue et relie la nature et la culture. L'initiative « Bëschklassen » est particulièrement louable. Je me réjouis du succès que ces classes connaissent depuis sept ans. La Ville a présenté un plan forestier ambitieux qui prévoit la création de nouvelles forêts à Hamm, sur le site « Eecherfeld », avec des zones dans le « Bambësch », afin de lutter contre le changement climatique. Il est important d'intégrer ces aspects dans l'éducation. Les enfants doivent apprendre ce qu'ils peuvent faire concrètement. L'accent ne doit pas seulement être mis sur les forêts malades et la sécurité, mais il faut aussi montrer aux enfants ce qui peut être fait pour demain. En ce sens, je ne peux que me réjouir du « Waldkindergartenwagen ».

Je serais ravi que d'autres cours d'école puissent accueillir des jardins scolaires créés avec les enfants. En jardinant en plein air, les enfants apprennent à connaître la nature, les écosystèmes et les cycles de la nature. Ils agissent de manière respectueuse de l'environnement et peuvent être fiers des légumes et des herbes aromatiques qu'ils cultivent dans le jardin de l'école. Les enfants sont sensibilisés à une alimentation saine. La patience et la persévérance sont favorisées. Le contact avec la terre et les plantes favorise une expérience positive de soi. Travailler dans le jardin de l'école stimule l'esprit d'équipe. Les premières mesures dans ce sens ont été prises à l'école Rue Demy Schlechter et à l'école Batty Weber. Il faudra étendre cette initiative à d'autres écoles. Le projet « Schoul dobaussen » avec la « ferme urbaine » est une initiative d'une grande valeur pédagogique et devrait donc être poursuivi de manière cohérente.

Je souhaite attirer l'attention sur une tradition disparue : au XIX<sup>e</sup> siècle, dans le quartier de Rollingergrund, il existait, à l'initiative de la Fondation Boch-Buschmann, un verger de cerisiers réservé exclusivement aux classes scolaires. Les écoliers y cueillaient des cerises, apprenaient à faire des gâteaux aux cerises et à préparer de la confiture de cerises. Ne serait-il pas possible de trouver un verger dans la capitale où les enfants pourraient cueillir des fruits et apprendre à les transformer ? L'initiative « *Äppel rafen, Äppel schmaachen* » pourrait certainement être étendue.

Les activités et initiatives du service médical scolaire sont particulièrement louables, notamment les mesures de prévention de la violence envers les enfants. L'information et l'accompagnement sont essentiels. Le soutien psychologique et psychothérapeutique de l'« équipe d'accompagnement psychologique » intervient lorsque des problèmes ont été identifiés. Il s'agit donc de mesures réactives. Existe-t-il également des initiatives visant à prévenir toutes les formes de dépendance ? Comment les enfants sont-ils sensibilisés en amont, et pas seulement lorsque des problèmes sont constatés, afin d'éviter qu'ils ne tombent dans la dépendance plus tard ? Apprennent-ils à reconnaître les mécanismes psychologiques qui peuvent conduire à une dépendance ? Reçoivent-ils une éducation aux médias qui les sensibilise aux techniques de marketing susceptibles d'entraîner une dépendance ?

Je soutiendrai bien entendu l'organisation scolaire 2025/2026.

**Monsieur Bob BIVER (CSV)** : Je voudrais tout d'abord me rallier aux propos de Madame la conseillère Costantini et remercier M. l'échevin Galles pour la présentation détaillée de l'organisation scolaire 2025/2026. Je remercie également le personnel enseignant pour son excellent travail.

Dans son rapport annuel, le Comité de cogestion formule 21 demandes concrètes visant à améliorer encore l'attractivité

et l'organisation de nos écoles. Il réclame notamment une infrastructure scolaire moderne et bien conçue sur le plan pédagogique, un meilleur équipement en matériel scolaire (bancs, chaises, équipement interactif) ainsi que des bâtiments sûrs et inclusifs, adaptés aux besoins de tous les enfants. Le Comité de cogestion demande également une offre variée d'excursions, de colonies et d'activités pédagogiques. Des colonies de sports d'hiver ou des colonies à la mer sont-elles prévues pour les classes du cycle d'apprentissage 4.2 ?

Lors d'échanges avec Monsieur l'échevin en charge de l'enseignement (séances du 13 novembre 2024 et du 26 février 2025), le comité a pu obtenir des avancées concrètes : l'introduction de photocopieurs couleur, qui seront progressivement installés au cours de la prochaine année scolaire, le lancement d'un projet pilote avec des tableaux interactifs et une autre modalité de comptabilisation des trajets en bus. Le collègue échevinal serait-il disposé à accorder une plus grande autonomie aux comités scolaires, par exemple en ce qui concerne l'accès aux bâtiments scolaires ?

**Monsieur Gabriel BOISANTE (LSAP)** : Je me joins aux propos de mes prédécesseurs et je tiens moi aussi à remercier chaleureusement M. Galles pour sa présentation de l'organisation scolaire. Je remercie également le personnel de notre commune et le personnel enseignant pour leur travail en faveur du bien-être et de l'éducation des enfants.

D'année en année, des thèmes plus modernes sont intégrés à la discussion relative à l'organisation scolaire. Je souhaiterais mener cette discussion en dehors du cadre classique et quelque peu stérile du débat majorité-opposition, sachant qu'il s'agit des intérêts des enfants.

L'école représente une porte d'entrée pour les jeunes familles qui, pour la plupart, n'ont pas la nationalité luxembourgeoise et ne parlent pas la langue luxembourgeoise. Il est important que nous fassions la promotion de notre école publique. Existe-t-il une communication concrète et proactive de la part du Service Enseignement et du Bierger-Center, afin d'entrer en contact avec les familles lors de journées portes ouvertes et de les informer sur notre école publique ? L'école publique est également une porte d'entrée pour les familles issues d'autres milieux sociaux ou culturels. Notre groupe a souligné à plusieurs reprises que la garde des jeunes enfants ne peut être laissée au secteur privé. Des études montrent que 75 % à 80 % des citoyens restent fidèles à la banque auprès de laquelle on leur a ouvert un compte lorsqu'ils étaient enfants. Il en va de même pour le système scolaire public. Les statistiques montrent que les familles qui s'installent dans une nouvelle commune et dont les enfants ont fréquenté une crèche publique, une classe d'éducation précoce et une maternelle publique finissent quand-même par les inscrire dans une école privée. Si nous parvenons à intégrer les enfants le plus tôt possible dans notre système scolaire public, ils suivront toute leur scolarité primaire dans l'école publique. Il est donc important que nous déployions des efforts importants en matière de communication, par exemple à travers notre magazine « City ». Je considère qu'il est moralement inacceptable que des annonces pour des écoles privées y soient publiées. Notre mission est de défendre une école publique gratuite.

En ce qui concerne les infrastructures scolaires, nous devons malheureusement constater qu'elles ne suivent pas toujours le développement de nos quartiers. Qu'en est-il des projets pour les années à venir ? Existe-t-il une stratégie pour prioriser et accélérer la construction de nouveaux bâtiments scolaires ? Il n'est pas acceptable qu'une génération entière d'enfants soit laissée pour compte, pour ainsi dire, parce qu'il n'existe pas d'infrastructures adaptées aux besoins modernes. Le projet de construction d'une nouvelle école à Gasperich n'a toujours pas été réalisé. Il en va de même pour le projet

scolaire du quartier de la Gare. Il serait important que nous nous fixions des objectifs audacieux et ambitieux en termes de délais, et nous serions ravis que ces projets nous soient présentés.

La cour d'école fait partie du complexe scolaire. Le Service Enseignement et le Service Parcs sont-ils en contact entre eux afin de mettre en place des jardins scolaires et des projets pédagogiques dans les écoles ? Y a-t-il des écoles qui ont introduit une demande pour créer un jardin scolaire ? Les offres variées de la « Maison de la nature » sont bien sûr les bienvenues. Ces offres peuvent être utilisées sur une base volontaire. Ne serait-il pas judicieux de mettre en place davantage d'incitations, afin de garantir qu'aucune classe ne soit laissée pour compte et que tous les enfants puissent bénéficier de cette offre exceptionnelle ? Existe-t-il un suivi permettant de savoir quelles écoles et quelles classes n'ont pas encore eu l'occasion de profiter de ces offres ?

En matière d'infrastructures sportives, il manque des piscines. Divers projets sont en cours de planification ou à l'étude. Quel est le taux d'utilisation des piscines existantes ? Quels sont les problèmes rencontrés ? Il est important d'aborder cette question de manière honnête et d'élaborer des stratégies, afin que les familles de tous les quartiers aient les mêmes chances d'accéder à nos infrastructures sportives, en particulier à une piscine.

Où commence l'école ? L'école commence lorsque les enfants quittent leur domicile le matin pour se rendre à l'école ou y sont conduits. La Ville garantit-elle un « Safe space » en matière de mobilité aux alentours de toutes les écoles ? Si oui, quelle est la taille de cette zone sécurisée ? Qu'est-ce que cela implique en termes d'aménagements urbains et de réglementation de l'accès pour les véhicules du personnel enseignant et des parents ? Chaque véhicule circulant à proximité d'une école fait partie du problème. Aux abords de l'école de la rue Gaston Diderich ou de l'école de la rue Aloyse Kayser, le trottoir ne fait que 90 centimètres de large. Des pistes cyclables sécurisées devraient être aménagées à l'intérieur du « Safe space » et la mobilité douce ainsi que les transports publics devraient y bénéficier d'une priorité absolue. Si nous voulons être un exemple pour nos enfants, nous, les adultes, devons également changer notre comportement. Dans l'intérêt de la sécurité des enfants, je considère qu'il est inacceptable de continuer à se rendre en voiture jusqu'à l'école. L'offre de Pedibus est à saluer vivement. Elle fonctionne bien et est très appréciée. Des moyens sont-ils prévus pour étendre ce projet à d'autres quartiers ? S'il manque des accompagnateurs, nous devons réfléchir à des solutions pour y remédier. Étant donné que le bus scolaire est souvent bloqué dans les embouteillages le matin à la Cloche d'Or, un service de Pedibus pourrait également y être mis en place. L'école locale a introduit une demande en ce sens. L'introduction d'une offre Pedibus à la Cloche d'Or est-elle prévue ?

Nous, politiciens, architectes et planificateurs, avons en moyenne plus de 40 ans et planifions pour les enfants des projets qui ne seront mis en œuvre que dans 15 ans. Nous sommes donc confrontés à un décalage temporel. Nous ne devons pas perdre de vue que nous planifions, organisons et construisons pour une génération dont nous ne connaissons pratiquement pas les préoccupations futures. Pour que les enfants puissent participer, il est important de créer les conditions nécessaires à cet effet. Il est important que nous leur inculquions le sens des responsabilités et que nous les intégrions dans l'école de demain. Comment pouvons-nous garantir la participation des enfants dans le cadre de l'organisation scolaire 2025/2026 et au-delà ?

Nos écoles sont le reflet de notre société multiculturelle, dans laquelle les enfants ont besoin de notre aide et de notre soutien, en particulier ceux qui ont des besoins spécifiques. Quelles mesures sont prises pour que les enfants handicapés

physiques ou ayant des besoins spécifiques ne soient pas exclus du sport à l'école ? Des mesures appropriées sont-elles prévues dans le cadre de l'offre de la LASEP ? Un accompagnement personnalisé des enfants ayant des besoins spécifiques est-il prévu en classe ? Des pays comme Malte, la France ou l'Autriche ont développé de telles initiatives. Existe-t-il déjà de telles initiatives dans notre école publique ? Dans l'affirmative, dans quelle mesure le collège échevinal envisage-t-il d'étendre ces initiatives ?

Il me semble important que nous essayions, dans la mesure du possible, de garantir que le même enseignant reste en place pendant toute la durée d'un cycle d'apprentissage. Y a-t-il des discussions dans ce sens avec le MENJE ?

Pour conclure, je tiens à remercier à nouveau Monsieur l'échevin Galles et nos services. L'école est le reflet de nos valeurs et de notre vie en communauté. Nous vivons à une époque où nos valeurs fondamentales que sont la paix et la tolérance sont attaquées chaque jour. La paix est une valeur que nous devons également défendre dans nos écoles. C'est pourquoi nous avons besoin d'une école publique forte et sociale.

## II. PROJET DE DÉLIMITATION DE ZONES DE PROTECTION AUTOUR DES CAPTAGES D'EAU SOUTERRAINE « TUBISHAFF 1 » ET « TUBISHAFF 2 »

La Ville de Luxembourg est l'exploitant des deux forages-captages au lieu-dit « Tubishaff ». Sur la base de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, la Ville a adressé au ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité une demande relative à la création de zones de protection autour des captages d'eau souterraine « Tubishaff 1 » et « Tubishaff 2 ». Suite à l'acceptation de la demande par le ministre, la Ville a mandaté le bureau d'études Géoconseils s.a. d'établir un projet de création de zones de protection sur la base d'un dossier de délimitation avec une étude hydrogéologique. La procédure d'enquête publique a été initiée par la Ville le 22 avril 2025 avec le dépôt du dossier, comprenant l'étude hydrogéologique, le projet de règlement grand-ducal portant création de zones de protection autour des captages en question et la cartographie de la délimitation des zones de protection. Le dossier a été consultable pendant 30 jours, soit du 22 avril 2025 au 22 mai 2025 inclus, à l'Hôtel de Ville.

**Madame Linda GAASCH (déi gréng) :** Nous soutiendrons ce projet, car il est important de créer une zone de protection des sources pour garantir la qualité de l'eau potable. Ai-je raison de supposer qu'il soit prévu qu'une partie aussi grande que possible de la superficie soit exploitée par une seule et même exploitation agricole ? Si un contrat de bail ne sera pas renouvelé, il est difficile de savoir ce qu'il en adviendra. À cela s'ajoute le fait que seule une partie de la superficie est donnée en bail par la Ville de Luxembourg. En commission consultative, nous avons appris que la Ville veillera à l'avenir davantage à ce que les surfaces louées soient exploitées sans pesticides. À quoi doivent ressembler les contrats de bail à conclure, afin de garantir que les terrains adjacents qui ne font plus partie de la zone protégée soient cultivés volontairement sans pesticides ? Quel impact la Ville pourra-t-elle avoir sur les parcelles qui ne lui appartiennent pas, afin qu'elles soient utilisées dans le respect de la protection des eaux ?

Dans la zone protégée mentionnée, il y a une série de maisons qui disposent encore de réservoirs de mazout. Ces réservoirs devront être remplacés par les propriétaires dans les cinq prochaines années. Il serait approprié de proposer une solution décarbonée aux propriétaires concernés. Les propriétaires peuvent compter sur un soutien financier. Quels sont les projets du collège échevinal à cet égard ? En commission,

la question a été soulevée de savoir si un raccordement au réseau de chauffage urbain serait possible.

Quelles mesures sont envisagées pour informer et sensibiliser les habitants et les utilisateurs de cette zone ? Y a-t-il un calendrier à cet égard ?

**Madame l'échevin Simone BEISSEL** : La protection de l'eau potable est notre préoccupation commune. La loi sur l'eau de 2008 prévoit, à l'article 44, que tous les fournisseurs d'eau sont tenus de délimiter des zones de protection autour de leurs captages d'eau potable. La Ville a déjà délimité différentes zones de protection de l'eau potable (p.ex. à Hamm et à Siewebueren). Sur le site « Tubishaff » des maisons et des terres agricoles sont situées dans les zones de protection 2 et 3. Une réunion d'information des citoyens a eu lieu le 15 janvier 2025. Des représentants du ministère de l'Environnement, de l'Administration de la gestion de l'eau et de nos services communaux étaient présents. La discussion a été animée, mais les explications fournies aux citoyens étaient si satisfaisantes qu'aucune plainte n'a été reçue.

En tant que demandeur de la création d'une zone de protection, la Ville a dû constituer un dossier et le soumettre au ministère compétent pour approbation. L'enquête publique prévue par la loi a été lancée le 22 avril 2025 et s'est achevée le 22 mai.

À notre grande consternation, nous avons constaté qu'un agriculteur actif dans le secteur du « Tubishaff », qui y loue

depuis des années plusieurs parcelles, ne respecte pas une série de dispositions légales. Il a reçu des mises en demeure et fait l'objet de poursuites judiciaires, et il a même sous-loué des parcelles, afin de ne pas avoir à se conformer aux jugements rendus. La Ville a alors résilié les contrats de bail dans la mesure du possible.

Les dispositions des contrats de bail à conclure à l'avenir seront renforcées. Maintenant que le secteur du « Tubishaff » devient une zone de protection de l'eau potable, nous effectuerons des contrôles plus stricts en collaboration avec le ministère de l'Environnement et l'Administration de la gestion de l'eau. Pour d'autres parcelles qui ne sont pas la propriété de la Ville, ces instances devront nous aider à mettre en place des contrôles systématiques.

Il n'est pas possible de raccorder les maisons situées dans la zone protégée « Tubishaff » au réseau de chauffage urbain, car aucune installation de ce type ne se trouve à proximité des maisons concernées. Nos services examineront dans quelle mesure la Ville pourrait encourager les propriétaires à utiliser des énergies aussi respectueuses de l'environnement que possible et si une aide financière serait envisageable dans le respect du principe d'égalité de traitement.

*Le projet de délimitation des zones de protection des captages d'eau souterraine « Tubishaff 1 » et « Tubishaff 2 » est approuvé à l'unanimité.*